

Arras, le 12 mars 2014

A l'attention de l'association Droit au Vélo

L'écomobilité (est une priorité de notre programme // sera pour nous un chantier prioritaire du mandat), et a fait l'objet de notre premier document thématique dans le cadre de la campagne en cours.

Sortir de la dépendance à l'automobile à Arras est pour nous un enjeu crucial, car nous en subissons depuis des années les conséquences néfastes : pollution de l'air, émission de gaz à effet de serre, inégalité d'accès aux déplacements, stress, dégradation de l'espace urbain et diminution de l'attractivité de la ville, bruit et insécurité routière.

C'est pourquoi nous voulons mener une politique résolue en faveur des modes doux et des transports en commun, à Arras et plus largement sur le territoire de la CUA. Nous mettrons en place une **offre globale de mobilité permettant de combiner différentes manières de se déplacer** : marche à pieds, vélo, transports en commun, vélo-taxi, covoiturage, auto-partage, parkings relais...

Le vélo s'inscrira pleinement dans ce système de déplacement, car il s'avère un moyen particulièrement efficace pour les courtes et moyennes distances, le tissu urbain dense, les déplacements domicile-école ou domicile-travail, la découverte de la ville et les loisirs.

Nous voulons requalifier les espaces publics en faveur de la marche à pied, du vélo et des personnes à mobilité réduite, et réduire la vitesse de circulation motorisée. Ainsi, le secteur piétonnier dans l'hyper-centre sera élargit, les zones 30 déployées dans tout le centre (à l'intérieur des boulevards) et au cœur des quartiers, des zones de rencontre créées devant les écoles. Le budget « voirie » sera prioritairement dédié à ces aménagements.

L'amélioration de l'offre de transports en commun sera notre priorité, avec la création de lignes de bus à haut niveau de service (en priorité sur l'axe allant des quartiers ouest au sud en passant par le centre et la gare) : voies propres, fréquence, rapidité, ponctualité, stations confortables et interactives. Des parkings relais gratuits et sécurisés seront reliés au réseau de bus. Nous mettrons en œuvre la gratuité du service.

La place de la gare sera réaménagée en un espace intermodal, efficace et moderne. L'aménagement actuel ne donne en effet pas la priorité aux piétons et cyclistes ni aux bus, et ne s'avère pas efficace.

Plus particulièrement, pour le développement de l'usage du vélo à Arras et dans la CUA, nous prévoyons :

- la création d'une voie rapide Ouest-Sud dédiée aux cyclistes et piétons. Cet itinéraire continu et sécurisé permettra de relier différents pôles d'activités importants (hôpital, centre-ville, gare, université...).
- Cette voie inclura la création d'une passerelle pour les cyclistes et piétons au dessus des voies ferrées.
- La mise en place d'un ensemble cohérent, continu et sécurisé d'itinéraires cyclables. A l'échelle d'Arras, nous amènerons au moins 40 kilomètres de pistes et bandes cyclables d'ici à 2020. A l'échelle de la CUA le schéma des voies cyclables sera accéléré et amplifié. A Arras comme à la CUA, la consultation des représentants des usagers, dont l'association Droit au Vélo, sera systématique pour tout projet d'aménagement.

- Nous installerons des espaces de stationnement sécurisé pour les vélos dans les lieux publics (en particulier les écoles), et soutiendrons les projets de garage à vélos dans les immeubles, les rues, les lieux de travail.
- Nous mettrons en place un service de location de vélos de moyenne et longue durée, et étudierons le déploiement de vélos en libre service. Un service de vélos-taxis sera proposé en particulier pour faciliter les déplacements des personnes âgées.
- Les axes de circulation et carrefours accidentogènes seront progressivement réaménagés en voiries urbaines multimodales, avec en priorité l'avenue Winston Churchill, le carrefour de Tchécoslovaquie, les boulevards, l'entrée Nord d'Arras.
- Nous mènerons un travail ciblé avec les grands pôles d'emploi du territoire pour optimiser les modes de déplacement des salariés. Nous soutiendrons la mise en place de vélo-bus et pédibus pour les écoles.

Hélène FLAUTRE
ARRAS EN GRAND
ARRAS ENSEMBLE